



Distr.: LIMITÉE
ECA-WA/ICE.16/2013/05
Texte original: FRANÇAIS

Croissance verte inclusive pour accélérer le développement socio-économique en Afrique de l'Ouest

Sommaire

1.	Introduction	3
2.	Analyse du potentiel et des défis de l'économie verte en Afrique de l'Ouest.....	5
2.1	L'importance de l'économie verte basée sur des secteurs spécifiques	5
2.2	Analyse du potentiel de développement de l'économie verte	7
3.	Evaluation des impacts de la transition vers l'économie verte en Afrique de l'Ouest	9
3.1	Les impacts sur la pauvreté et sur l'emploi	9
3.1.1	Impacts de l'économie verte sur la pauvreté	9
3.1.2	Impacts de l'économie verte sur l'emploi	10
3.1.3	Impacts sur le secteur de l'industrie	11
4.	Analyse des barrières institutionnelles et financières d'une économie verte	11
4.1	Analyse des barrières politiques et institutionnelles.....	11
4.1.1	Barrières politiques.....	11
4.1.2	Barrières institutionnelles	12
4.2	Analyse des barrières financières	13
4.3	Promouvoir l'économie verte face aux défis de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique.....	14
5.	Les opportunités et acquis pour l'économie verte pour l'Afrique de l'Ouest	16
5.1	Opportunités de croissance à faible émission de carbone	16
6.	Recommandations	19

1. Introduction

1. L'économie verte, concept à controverse dans ses définitions, est considérée comme un outil de promotion du développement durable et reste au cœur des débats nationaux et internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques et de création d'emplois massifs respectueux de l'environnement. Le concept de croissance verte suscite de plus en plus d'intérêt auprès des décideurs politiques et des praticiens du développement pour faire face aux affres du modèle de l'économie mondiale. La rencontre de RIO+20, en juin 2012, fut pour la communauté internationale, l'occasion de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable et de traiter les nouveaux défis émergents du développement. Cette rencontre a mis l'accent sur deux thèmes spécifiques : *l'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable, et le cadre institutionnel du développement durable*.

2. En effet :

- Le modèle de développement dominant auquel le monde est confronté présente de multiples crises simultanées, d'épuisement des ressources naturelles et des dysfonctionnements de marché qui ont marqué les premières décennies du nouveau millénaire. Il s'avère inefficace face à l'emploi productif et le travail décent. Ce type d'économie traditionnelle, ou « économie brune », exacerbe les phénomènes du changement climatique et d'épuisement des ressources naturelles, et de crises diverses de biodiversité, des énergies, de la sécurité alimentaire, voire du système financier comme récemment en 2008. Tout ceci augmente les disparités sociales, le sous emploi, l'augmentation non maîtrisée des émissions des gaz à effet de serre, les migrations de populations, etc. qui constituent les défis majeurs du développement auxquels l'humanité doit faire face.
- Parallèlement, les investissements ont du mal à être orientés vers des secteurs créateurs d'emplois massifs et respectueux de l'environnement. Le modèle économique actuel n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois décents et a engendré l'inefficacité du système financier dont les coûts restent très élevés pour les entreprises et les travailleurs. Ces dérives ont été favorisées par une mauvaise allocation des ressources financières. Selon le PNUE, au cours des dernières décennies, des volumes importants de capitaux ont été investis dans l'immobilier, les combustibles fossiles et les actifs financiers incorporant des produits dérivés, mais relativement peu dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports publics, l'agriculture durable, la protection des écosystèmes et de la biodiversité et la prévention des sols et de l'eau.
- La plupart des stratégies de développement et de croissance économique ont favorisé l'accumulation rapide du capital physique, financier et humain au prix d'un épuisement et d'une dégradation excessifs des ressources naturelles et en particulier de l'agriculture de subsistance dont dépendent près de 1,3 milliards de personnes¹. Les conséquences de ces crises planétaires affectent sévèrement les économies mondiales particulièrement celles fragiles des pays en voie de développement, en particulier en

¹ 2011, PNUE : « Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté- Synthèse à l'intention des décideurs ». www.unep.org/greeneconomy

Afrique et notamment sa région subsaharienne. Dans cette sous région de l'Afrique, le capital naturel, qui est la base de sécurité alimentaire et de la création de richesses, subit une forte dégradation alors que les pays doivent faire face à une demande croissante d'énergie, d'eau, de nourriture, et de santé ainsi qu'à l'impératif de réduire la pauvreté et de stimuler l'activité économique pour créer des emplois et rehausser les niveaux de revenus.

- Malgré cela, l'Afrique a connu une croissance économique rapide au cours de la dernière décennie avec des taux de croissance domestiques annuels en moyenne de 5 à 6%, qui dépassent régulièrement ceux des autres régions. Des leviers importants de la croissance sont dus à la forte demande et aux prix des matières premières. De manière conjointe à cela, les réformes macro-économiques associées à une plus grande stabilité politique et une urbanisation croissante, ont entraîné un renforcement du secteur des services, et l'émergence d'une classe moyenne et d'un esprit d'entreprise panafricain.
- Ces taux de croissance remarquables masquent les inégalités face aux progrès qui sont grandissantes d'une région à une autre, d'un pays à un autre et au sein d'un même pays entre milieu rural et urbain. La pauvreté, le chômage et la sécurité alimentaire sont des problèmes persistants. Le manque d'accès universel à l'énergie, à la santé, l'éducation et les infrastructures continuent à renforcer la précarité sociale. La faiblesse de l'économie se matérialise, par exemple, par l'existence de petites entreprises souvent informelles à faible capacité d'investissement et avec des compétences limitées, des technologies très peu efficaces, ce qui explique leur manque de compétitivité sur le marché mondial.
- L'urgence pour l'Afrique est de garantir à sa population en âge de travailler (estimée à environ un demi-milliard en 2020, BAD) une forte croissance socialement inclusive qui crée des opportunités économiques pour tous dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Du fait que les économies africaines sont profondément dépendantes du capital naturel, une croissance économique verte devrait permettre une exploitation plus judicieuse des ressources naturelles à travers des investissements plus productifs et plus efficaces.
- Une transition vers une économie plus durable et plus respectueuse de l'environnement s'avère nécessaire pour réduire la pauvreté et permettre le développement des moyens de subsistance de millions de personnes jeunes et femmes qui dépendent essentiellement des ressources naturelles telles que les terres fertiles, des forêts, de la pêche et d'autres types de capitaux naturels. L'adoption de modes de production et de consommation plus durables devrait ériger les économies africaines dans une voie de compétitivité, de création de richesse, d'emploi et d'éradication de la pauvreté.
- L'économie verte qui se propose de rompre avec le modèle de développement actuel peu efficace et d'aller vers un modèle de développement plus durable qui se caractérise simplement par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelles des ressources et l'inclusion sociale. La croissance verte vise à lutter contre le changement climatique tout en faisant des technologies et des industries vertes nécessaires à ce combat le moteur de la croissance économique nationale. Le PNUE définit l'économie verte comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». De manière opérationnelle, dans ce type d'économie, la croissance des revenus et de l'emploi doit provenir des investissements publics et privés sobres en carbone, peu polluants, efficaces dans l'usage des ressources y compris énergétiques et susceptibles de préserver la biodiversité et les services environnementaux.

- Une transition réussie vers l'économie verte passera nécessairement par un renforcement de capacités technique, financière et politique appropriés des pays ouest africains. De ce point de vue, cette transition devra permettre de créer les compétences et les conditions d'une implication de tous les acteurs concernés dans le processus de mise en œuvre de l'économie verte pour l'atténuation aux changements climatiques.

2. Analyse du potentiel et des défis de l'économie verte en Afrique de l'Ouest

3. Dans le contexte ouest africain, un examen de la question de l'économie verte, selon les experts, montre que les secteurs basés sur **les ressources naturelles tels que l'agriculture, la foresterie, le secteur minier, les ressources halieutique, l'énergie renouvelable, la maîtrise de l'eau et les autres secteurs du transport et des déchets** constituent les plus importantes niches de création d'emplois et de croissance verte. Les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines et des ressources halieutiques génèrent 80% (UNECA 2012) des emplois en Afrique. Les secteurs de l'industrie et de la manufacture, bon pourvoyeur d'économie verte, sont encore embryonnaires et peu diversifiés pour produire une grande variété de produits intermédiaires et finis. Au sein de la CEDEAO, l'industrie manufacturière est dominée par l'agro industrie et ne représente que 7,36% du PIB en 2006².

2.1 L'importance de l'économie verte basée sur des secteurs spécifiques

4. La majorité des économies africaines dépendent principalement de leur patrimoine en ressources naturelles, qui, à leur tour sont fortement vulnérables aux aléas climatiques. Malgré l'importance du secteur des services, les activités motrices de l'économie de l'espace CEDEAO sont, d'une part, celles du secteur primaire qui absorbent plus de 2/3 de la main d'œuvre et est constitué des sous secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la foresterie et, d'autre part, celles du secteur industriel avec l'importances des PME et PMI dans les domaines des minerais, de la manufacture et de l'agro-industrielle.

✓ Le secteur de l'agriculture

5. L'agriculture est le plus grand employeur en Afrique de l'Ouest avec plus de 70% de la population active. Le secteur contribue 33% de PIB en 2009 (BAD, 2011) et emploie un grand nombre d'ouvriers agricoles faiblement rémunérés et d'agriculteurs vivriers (essentiellement des femmes). Les recettes tirées des terres cultivables occupent une grande part de l'ensemble des richesses de la sous région. Le secteur est marginalement connecté au marché international à travers un certain nombre de cultures (café, coton, cacao, arachide, etc.).

6. Au sein de la CEDEAO, environ 80% des besoins alimentaires des populations sont satisfaits par des productions agricoles régionales. Sur la période 2002-2004, la valeur des exportations agro-alimentaires s'élevaient à 5,96 milliards dégageaient ainsi un solde positif de la balance commerciale agro-alimentaire de 522 millions de \$. Bien que la région importe des quantités significatives de produits alimentaires (pour une valeur de 5,44 milliards de \$ en

² Comptes Nationaux de la CEDEAO- 1995 à 2006- Tableau 9.1, Page 39

2002-2004), la région reste assez peu dépendante des importations pour couvrir ses besoins alimentaires³.

7. Le sous secteur de l'élevage joue un rôle important dans l'économie de la sous région ouest africaine avec une contribution à hauteur 44% du PIB agricole. Ainsi, la production animale contribue directement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'ouest⁴.

8. Le secteur de la foresterie occupe une place primordiale dans les économies locales de la sous région avec une contribution capitale dans les moyens de subsistances, la fourniture des ressources sauvages et les services environnementaux. Au-delà de leur fonction de production de bien et services écosystémiques, les forêts jouent un rôle fondamental dans le développement de l'éco-tourisme. Or, le secteur du tourisme contribue directement et indirectement à 8,3% au PIB et 5,9%⁵ à la création d'emplois en Afrique.

9. Le secteur de la pêche est capital dans la réalisation de la valeur ajoutée et demeure parmi les secteurs à haute intensité de main d'œuvre en Afrique, particulièrement dans les régions côtières d'Afrique de l'Ouest. Le secteur de la pêche concerne 10 millions d'africains dont les revenus en dépendent essentiellement. Il représente une source principale de nourriture quotidienne, notamment en apport de protéine animale, à des milliers de ménages africains.

10. Malgré l'importance du secteur agricole, on rencontre des cas de malnutrition très sévère dans certaines localités de la sous région. Le secteur est victime des aléas et changements climatiques, d'attaques parasitaires et de dégradation des sols, ce qui explique les défis du secteur de garantir la sécurité alimentaire et d'arriver à la souveraineté alimentaire aux niveaux nationaux et régionaux.

✓ Le secteur de l'énergie

11. L'accès aux services énergétiques, notamment modernes, constitue un véritable vecteur de croissance économique et développement social. Ils contribuent à améliorer les services fondamentaux de base que sont la santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau. Les services d'énergies modernes de cuisson facilitent grandement la vie quotidienne des femmes qui passent péniblement beaucoup de temps dans le ramassage du bois pour l'énergie et dans la cuisson avec des foyers traditionnels très polluants.

12. L'accès aux énergies renouvelables et aux services énergétiques modernes joue un rôle primordial dans la protection de l'environnement et dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi de conforter les défis de l'adaptation. Des options politiques efficaces de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique peuvent être de véritables créneaux pour impulser la transition vers une économie verte.

³ FARM : les Potentialités Agricoles de l'Afrique de l'Ouest, CEDEA, 2008

⁴ CEDEAO 2009 ; Note adoptée d'orientation pour le développement de l'élevage dans l'espace CEDEAO & OCDE 2013

⁵ UNECA 2012.

✓ **Le secteur de l'industrie**

13. La faible contribution de ce secteur à la formation du PIB reflète la faible valeur ajoutée confirmée par la contribution de seulement 7,4% au PIB de la région de l'industrie manufacturière ; ce qui démontre que les ressources naturelles de la région, notamment les productions agricoles, sont peu valorisées.

2.2 **Analyse du potentiel de développement de l'économie verte**

14. Comme annoncé au départ, les secteurs moteurs d'une croissance verte en Afrique de l'ouest sont : **l'agriculture, le bâtiment, l'énergie, la pêche, la foresterie, l'industrie, le tourisme, le transport, les villes, les déchets et de l'eau. Par ailleurs, compte tenu du rythme galopant de l'urbanisation dans la sous régions, les secteurs des villes durables, de la gestion des déchets, de l'éco-construction durable présentent d'importantes possibilités de développement sobre en carbone.**

15. Les ressources naturelles, y compris les ressources minières et énergétiques, sont des biens économiques particuliers car elles ne sont pas produites. En conséquence, les ressources naturelles génèrent des profits économiques et des rentes si elles sont convenablement exploitées. Ces rentes peuvent être une importante source du développement.

✓ **Les niches de croissance verte du secteur de l'agriculture**

- **L'agriculture durable** serait organisée autour des activités liées aux systèmes suivants : fumure organique, utilisation de plantes comme des engrais verts, semences sélectionnées selon les caractéristiques des différentes régions agro-écologiques, jachère, jachère améliorée, rotation de cultures, diversification de cultures, intégration de l'élevage et de la foresterie avec l'agriculture, gestion économe de l'eau, cordons pierreux, cultures en courbes de niveaux, recyclage des restes de culture - tout cela allant généralement dans le sens de l'intensification des systèmes. Sur le plan mondial, l'agriculture durable pourrait augmenter l'emploi de 4% pendant la prochaine décennie (PNUE, 2011)
- Développement d'activités de **transformation agro alimentaire** sur des produits à forte valeur ajoutée. L'accompagnement dans la création d'entreprises agricoles et d'entreprenariat des jeunes et des femmes dans le secteur de l'agriculture, notamment en milieu rural permettrait de mieux fixer la main d'œuvre locale.
- Promotion des techniques agricoles propres par le développement des pratiques durables utilisant moins de pesticide dans les entreprises agricoles, des exploitations familiales productives et l'adaptation réussie aux changements climatiques
- Dans le sous secteur de la foresterie, il s'agira de garantir **une sécurisation du droit foncier** en accompagnant cela par des politiques d'intensification agricole dans les terres déjà défrichées et dans des systèmes agro forestiers ou de sylvo-pâturage.
- La valorisation des produits forestiers non ligneux et faciliter leur distribution dans les marchés locaux et internationaux. L'aménagement participatif des forêts et diffusion des services de cuisson moderne qui consomment du bois énergie en vue de remédier à la surexploitation des forêts.

- **La régénération des écosystèmes forestiers** en privilégiant les options sobres en carbone pour s'inscrire dans la dynamique volontariste des NAMAS. La conservation et le reboisement pourrait amplifier l'emploi formel de 20% dans le secteur de la foresterie d'ici 2020 (PNUE, 2011).

16. Le secteur de l'agriculture présente également un potentiel d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Des options d'adaptation et d'atténuation claires peuvent mobiliser plusieurs types de financement (financement national, APD, Privé, REDD+, fonds d'adaptation, NAMAS, MDP, etc).

✓ **Les niches de croissance verte du secteur de l'industrie**

- L'efficacité énergétique dans l'industrie, les technologies et procédés industriels sobres en carbone. Ces actions peuvent être menées dans des industries manufacturées qui sont à l'origine de 17 % des problèmes de santé liés à la pollution atmosphérique, laquelle génère des préjudices équivalents à 1-5 % du PIB mondial (PNUE 2011) et l'industrie des minerais qui sont à l'origine des conflits, de dégradation environnementale et de pollution de l'air.
- D'importantes niches de croissance verte liées aux efforts de contribution des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique se trouvent également dans les industries agro-alimentaires, l'industrie de la pêche, de la forêt, du bâtiment, de la forêt, du transport, des déchets, etc.
- L'implication des entreprises notamment les nombreuses PME et PMI de l'Afrique de l'ouest dans les processus internationaux de normalisation qui peuvent affecter positivement la compétitivité des entreprises.
- Des niches se trouvent aussi dans la promotion du recyclage des déchets agro-alimentaires.

✓ **Les niches de croissance verte dans le secteur de l'énergie**

- La filière des énergies renouvelables capitalise des niches importantes de création d'emplois verts et d'atténuation aux changements climatiques. Elles peuvent procurer une importante main d'œuvre qualifiée dans les domaines de la fabrication de matériels et équipements, la distribution des équipements, l'installation, la maintenance et de l'exploitation des équipements; etc.
- La promotion de l'efficacité énergétique. L'expérience de différents pays a montré que les efforts publics concertés pour promouvoir les économies d'énergie peuvent fournir des services améliorés avec moins d'énergie. Les mesures qui ont un retour sur investissement de moins de 3 ans peuvent économiser généralement jusqu'à 30% de la consommation d'énergie. Le Conseil Mondial de l'Énergie et l'ADEME estiment que les économies globales dans l'Afrique de l'Ouest pourraient même être supérieures, représentant jusqu'à 40% de la consommation de l'énergie courante⁶.

⁶ ECREE : Politiques sur l'efficacité énergétique de la CEDEAO

- Des options d'adaptation se révèlent à travers la promotion de combustible de substitution (GPL, biogaz, Biocharbon, etc) au bois et charbon de bois mais également, dans l'exploitation et la gestion durable des forêts à travers les aménagements forestiers communautaires.
- Promouvoir l'accès des populations marginales aux services énergétiques modernes pour leurs besoins de base (cuisson et l'éclairage) en privilégiant les options sobres en carbone pour s'inscrire dans la dynamique volontariste des NAMAS.

3. Evaluation des impacts de la transition vers l'économie verte en Afrique de l'Ouest

3.1 Les impacts sur la pauvreté et sur l'emploi

3.1.1 Impacts de l'économie verte sur la pauvreté

17. Pour avoir un impact durable de l'économie verte sur la pauvreté, les actions pertinentes devront s'inscrire dans différents secteurs ayant une grande importance pour les populations pauvres, notamment :

- ***Dans le cadre de la sécurité alimentaire*** à travers le développement du secteur agricole qui reste celui dont dépendent directement la couche pauvre de la population en Afrique de l'Ouest. Développer des activités phares de l'économie verte autour de ce secteur permettrait de réduire considérablement la pauvreté en milieu rural mais aussi d'assurer la sécurité alimentaire indispensable au développement et à la réduction de la pauvreté. Cela devra passer par un appui aux petits exploitants par la promotion et de la diffusion de pratiques durables. Selon le PNUE, l'étude de 286 projets portant sur les « bonnes pratiques » de 12,6 millions d'exploitations dans 57 pays en développement a révélé que l'adoption d'approches de protection des ressources (par exemple : gestion intégrée des ennemis des cultures, gestion intégrée des nutriments, travail minimal du sol, agroforesterie, aquaculture, maîtrise de l'eau et intégration de l'élevage) entraînait une augmentation moyenne des rendements de 79 % et améliorait l'offre de services environnementaux essentiels.
- ***Dans le cadre de l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base notamment l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.*** En Afrique de l'Ouest, la couche pauvre de la population dispose d'un accès à l'eau potable salubre très limité et l'extrême majorité des populations en zone rurale est privée de services d'assainissement adéquats. Dès lors, il apparaît que le développement d'activités vertes autour de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la salubrité permettraient d'influencer considérablement la réduction de la pauvreté et permettraient également de contribuer à l'atteinte des OMD en matière d'accès à l'eau d'ici 2015. Un important programme de réalisation de forages avec des pompes manuels a d'ailleurs été mis en place à l'échelle des pays de l'UEMOA depuis 2008 permettant de favoriser l'accès à l'eau potable et de développer des activités génératrices de revenus dans le secteur de l'agriculture tel que le maraîchage.

- ***Dans le cadre du développement de l'accès aux services énergétiques*** qui constitue encore en 2012, un problème majeur pour bon nombre de pays d'Afrique de l'Ouest. Le passage à une économie verte en matière énergétique doit s'effectuer dans le cadre du développement de stratégies permettant l'accès aux services d'énergie modernes durables au plus grand nombre afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et de favoriser également le développement d'entreprises et de structures économiques locales gage d'un véritable impact sur la pauvreté. Le potentiel d'énergie renouvelable et d'efficacité peut permettre à la zone de renforcer son bouquet énergétique, notamment à travers l'hydroélectricité, le solaire, la bioénergie notamment le biogaz, les résidus agricoles et les agrocarburants.
- ***Dans le cadre de la formation des ressources humaines.*** En effet, l'Afrique de l'Ouest se caractérisant par la jeunesse de sa population (60% de la population de la région a moins de 35 ans et près de 40% de la main d'œuvre est considérée comme étant jeune) mais aussi son manque de qualification professionnelle surtout en milieu rural, le développement de formations qualifiantes chez les jeunes, centrées sur les métiers verts permettant d'améliorer le niveau de formation et de préparer une main d'œuvre qualifiée contribuera à réduire considérablement la pauvreté mais aussi le taux de chômage chez les jeunes. Par exemple, dans la formation en management, on introduira la responsabilité sociétale des entreprises ; dans l'enseignement en tourisme, on introduira le changement climatique dans la formation des ingénieurs, on introduira l'analyse de cycle de vie et la gestion des déchets et de l'éco-construction dans les formations en bâtiment et travaux publics (BTP). Miser sur la formation et l'adéquation des compétences à la demande des nouveaux métiers de l'économie verte reste un enjeu majeur pour les pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre d'une transition vers une économie verte qui ambitionne de réduire substantiellement le niveau de pauvreté à moyen et long terme. Cette transition ne pourra se faire qu'avec des travailleurs possédant l'instruction et les qualifications requises.

3.1.2 Impacts de l'économie verte sur l'emploi

18. Plusieurs secteurs de l'économie ont été identifiés comme pourvoyeurs de "métiers verts", au sein desquels de nombreuses activités relevant de l'économie verte peuvent y être développées, il s'agit notamment :

- **Du secteur agricole, environnement et agroalimentaire** : la promotion d'activités autour de la protection du patrimoine naturel, d'éco-conseiller dans l'agriculture, d'éco-énergéticien dans l'industrie agroalimentaire, ou encore de juriste en environnement sont identifiés comme pourvoyeurs d'emplois.
- **De la gestion des déchets** : le développement de métiers liés à la collecte, au transport, au traitement et au recyclage des déchets offrent un potentiel d'emplois très importants. Il s'agit dans un premier temps, pour les pouvoirs publics, de structurer l'ensemble de la filière de la collecte au recyclage permettant de générer tout une série d'emplois dont une grande partie pourrait être rentabilisés par la production de valeur ajoutée au niveau du recyclage des déchets. Ainsi, la structuration de la filière, outre l'apport considérable qu'elle pourrait entraîner au niveau de la salubrité, de la santé et de l'environnement, pourrait également générer des nouveaux métiers rentables et créateurs d'une nouvelle économie.

- **De l'eau et de l'assainissement** : l'ensemble des activités liés à la production, au contrôle, à la distribution et à la gestion de l'eau et de l'assainissement mais également les activités de maintenance et d'entretien des ouvrages comptent parmi les activités à fort impact d'emplois.
- **Du Bâtiment** : dans les métiers du bâtiment de la conception à la réalisation comptent de nombreux emplois potentiels relevant de l'économie verte notamment autour des métiers favorisant le développement d'architecture à haute qualité environnementale, l'utilisation de matériaux durables, la mise en place de système d'assainissement écologiques, ...
- **Des transports** : certains Etats ont affirmé leur volonté pour développer des modes de transport à faible émission de CO2 mais également des projets innovants de modes de transports urbains qui devraient avoir pour conséquences de générer bien d'emplois innovants.
- **De l'énergie** : les différents secteurs d'activités relevant du développement des énergies renouvelables notamment le photovoltaïque, l'éolien, la bioénergie et agrocarburant aussi bien dans la production, le conseil de solutions, les fournitures et la maintenance d'équipements sont un gisement importants d'emplois.

3.1.3 Impacts sur le secteur de l'industrie

19. Face à la mondialisation, les différentes activités à développer pourront concerner la transformation des produits agricoles, de maraichage, d'arboriculture de la pêche et de l'élevage. Il s'agira alors de respecter des normes écologiques en vue, notamment, d'une commercialisation sous régionale et internationale. Il est également avéré que l'industrie minière est une des voies principales de développement de l'industrie en Afrique de l'ouest. Les exploitants miniers pourront réaliser directement des investissements plus écologiques, en utilisant des technologies respectueuses de l'environnement et innovantes mais surtout, au titre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) impulser des dynamiques locales de développement sobre en carbone.

4. Analyse des barrières institutionnelles et financières d'une économie verte

4.1 Analyse des barrières politiques et institutionnelles

4.1.1 Barrières politiques

20. L'**insuffisance d'un cadre politique et stratégique cohérent** permettant aux différents acteurs d'évoluer dans un cadre d'orientation stratégique. Or, jusqu'à aujourd'hui, une revue du cadre national de développement durable révèle que les pays n'ont pas tous élaboré leur SNDD (Stratégie Nationale de Développement Durable). Il faut reconnaître tout de même que les pays ont adopté diverses politiques, stratégies et plans visant à prendre en charge les questions de développement durable. Il s'agit notamment, des visions nationales à long-terme, des plans de développement national et régional, des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP), et des stratégies sectorielles dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles. Cela dénote cependant qu'il existe une panoplie d'outils de planification qui rendent ainsi difficile la mobilisation et l'appropriation.

21. **L'instabilité politique et les conflits** ont beaucoup et pendant longtemps compromis la paix et la sécurité dans la région. La multiplicité des conflits armés ont eu pour conséquence les déplacements de populations et la destruction du tissu socio-économique et des ressources.

22. La **mal-gouvernance politique et économique** constitue l'ennemi de la création de richesses. Bien que beaucoup d'efforts aient été fournis tant au niveau national que régional, l'environnement des affaires constitue toujours un obstacle majeur à l'investissement domestique et étranger, à cause des lourdeurs administratives, la complexité et l'opacité des décisions de justice, etc. qui augmentent les coûts des transactions et décourage les investisseurs dans un contexte économique mondial de crise.⁷ La redynamisation de l'économie des pays d'Afrique de l'Ouest et tout particulièrement du secteur de l'industrie, ne peut se faire sans une forte orientation régionale. Ainsi, la simplification et l'harmonisation des procédures ainsi que le respect des engagements communautaires et un contrôle multilatéral constituent la première étape pour la mise en confiance des investisseurs.

23. A l'issue de la 14^e session de la Conférence des ministres africains de l'environnement, CMAE, ceux-ci ont décidé d'initier un **partenariat pour s'engager sur la voie de l'économie verte**. Cet engagement pour un développement plus écologique suppose de surmonter toutes les barrières qui ont toujours entravées un développement réel dans la sous-région.

4.1.2 Barrières institutionnelles

24. Une revue des rapports nationaux en direction de la Conférence de Rio + 20 montre que dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, un dispositif institutionnel a été mis en place dans le cadre de la poursuite des objectifs de développement durable. Ce dispositif comprend notamment des lois et règlements, des agences, des commissions et autres. Un certain nombre de pays (Côte d'Ivoire, Sénégal notamment) ont également créé des ministères en charge de l'environnement et du développement durable. Les collectivités locales viennent compléter ce dispositif avec des compétences transférées.

- **L'absence de coordination entre un nombre croissant de cadres institutionnels**

25. La multiplicité de ces structures justement pose un certain nombre de problèmes et le plus courant est le manque de coordination, même si, comme pour le cas de la Côte d'Ivoire par exemple, les attributions sont claires. Il y a aussi que certains ministères et certaines structures, leurs compétences touchent de manière indirecte à l'environnement et au développement durable. D'où la nécessité d'une mise en cohérence de façon inclusive.

- **La faiblesse de leadership au niveau régional en raison du flou des mandats**

26. Au niveau sous régional et régional, des institutions sont créées depuis les années 70 pour faire face notamment à la vulnérabilité environnementale et économique des pays. Aujourd'hui, des cadres de développement durable sont mis en place, notamment les CER, communautés économiques régionales et les centres régionaux. Cela s'explique par le fait qu'au départ, les mandats de certaines de ces institutions étaient limités (par exemple le CILSS, le centre régional AGRHYMET, etc.). Il était ainsi difficile pour ces institutions

⁷ ECOWAS (2010).- West African Industrial Common Policy. July 2010, 74 p.

régionales de se positionner **pour le leadership** dans un domaine qui échappait à leur compétence.

27. En fait, certains cadres institutionnels avaient été mis en place pour satisfaire les besoins de mise en œuvre de certaines conventions, et non pour satisfaire les besoins des pays.

28. Ainsi, pour poursuivre efficacement les objectifs de développement durable et d'économie verte dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, et essayer de surmonter les différentes barrières institutionnelles relevées ici, l'on peut proposer les actions suivantes pour les pays de la région :

- une institutionnalisation de l'intégration du développement durable dans les programmes et actions
- la vulgarisation des textes et règlements pour une prise de conscience et une implication effectives de tous les acteurs et secteurs,
- la mise à disposition des ressources matérielles et humaines, passant par le renforcement des capacités
- la mise en place d'un cadre de collaboration et de concertation

29. Les institutions régionales et sous régionales doivent jouer un rôle important dans la promotion et la mise en œuvre de l'économie verte en Afrique de l'Ouest.

4.2 Analyse des barrières financières

30. Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du développement durable sont limitées et mis à part le budget de l'Etat, souvent les mécanismes de mobilisation de ressources complémentaires mis en place dans le cadre des différents accords multilatéraux de l'environnement (AME) (tels que le Mécanisme de Développement Propre, (MDP), les fonds nationaux de l'environnement, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à une certaine époque, etc.) s'avèrent souvent inopérants, pas assez accessibles et inefficaces. Par ailleurs le soutien financier des pays développés pour la mise en œuvre des projets et programmes est encore faible et mal exploité. En fait, le cadre financier n'est pas encore bien défini et les barrières au financement de l'économie verte peuvent être nombreuses. Pour mettre en place un tel cadre, de nombreuses interrogations nécessitent d'être levées, à savoir par exemple, quels types d'investissement il faut pour les secteurs de l'économie verte ? Quels instruments de financement, pour quelle échelle ?

31. Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, le financement de la transition vers une croissance verte va se heurter à leurs capacités financières très limitées. Il n'existe pratiquement pas non plus d'instruments de mobilisation des ressources internes efficaces au niveau des pays en faveur de l'environnement. Par ailleurs, pour des ressources supposées disponibles, les pays sont réputés disposer de faible capacité d'absorption.

32. Les assurances, les fonds de pension ou les fonds souverains peuvent jouer un rôle essentiel⁸. Ils peuvent combler de manière substantielle le gap de financement pour une croissance verte de la sous-région Afrique de l'Ouest. Le Programme ClimDev mis en place par la BAD, la CEA et la Commission Economique de l'UA (NU), ainsi que le Fonds Vert Africain devraient ainsi pouvoir être utilisés comme supports de mise en œuvre de schémas de

⁸ BARON, Richard, et. al (2010).-Le financement de la croissance verte.- Paris : CEDD, Octobre 2010.- 120 p.

mobilisation des ressources et de financement qui iraient au-delà des changements climatiques pour lesquels ils ont été créés. Toutefois, pour y parvenir, des mesures de soutien au niveau régional et international devraient être prises pour surmonter les obstacles qui empêchent d'attirer les investissements étrangers : l'accès aux marchés qui sont limités, le relèvement ou l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance, le partage des risques à travers des partenariats public-privé, et le renforcement des capacités des entreprises locales pour leur permettre de nouer des partenariats.

33. Les institutions bancaires continentales ou sous régionales telles que la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) qui ont beaucoup investi jusque-là dans les hydrocarbures pourraient aider les pays à s'engager dans la croissance verte en élargissant leur palette de produits et services écologiques et en aidant les pays à créer un effet de levier des investissements de long terme.

34. Le potentiel total d'atténuation en Afrique est estimé à 2800 MtCO_{2e} et pourrait ainsi servir de base pour assurer le financement d'une croissance sobre en carbone. Cependant, le financement des options d'atténuation en Afrique est toujours cité comme étant l'obstacle majeur pour lui permettre de s'engager sur la voie du développement sobre en carbone. De ce point de vue, il sera nécessaire de rechercher des solutions innovantes permettant de surmonter cet obstacle et le potentiel non négligeable dont dispose le continent, et surtout l'Afrique sub-saharienne pourrait justement constituer la solution à cette barrière du financement⁹. Il est estimé que les coûts de financement peuvent bien être couverts par les coûts d'atténuation, surtout pour les secteurs de la foresterie, de l'agriculture et de l'énergie jusqu'à hauteur de 41 milliards de dollars par an d'ici 2030.

35. Toutefois, compte tenu de l'urbanisation rapide et de la démographie galopante, une planification à long terme est nécessaire. L'option prise par la CEDEAO d'intégrer la planification énergétique dans les stratégies de développement à long terme au niveau local, national et régional constitue de ce point de vue une étape essentielle d'optimisation des investissements.

4.3 Promouvoir l'économie verte face aux défis de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique

36. L'analyse conceptuelle montre qu'il existe une complémentarité entre l'économie verte et l'adaptation/l'atténuation du changement climatique. L'économie verte peut même englober ces deux derniers concepts à travers des actions d'adaptation « bas carbone » notamment dans le domaine agricole.

37. Cependant, ces secteurs susceptibles de constituer les piliers de l'économie verte sont vulnérables aux changements climatiques comme en attestent les PANA des pays.

✓ Vulnérabilité du secteur agricole

38. Dans tous ces sous-secteurs, les activités agricoles en Afrique de l'Ouest dépendent essentiellement des conditions climatiques. Cette dépendance au climat constitue une des principales sources de vulnérabilité de ce secteur économique clé. La productivité et la

⁹ Grantham Research Institute (2009).- Possibilities for Africa in Global Action on Climate Change. 86p.

production agricoles sont particulièrement sensibles à la variabilité climatique. Or, la principale caractéristique du climat en Afrique de l'Ouest depuis 50 ans est l'augmentation de la variabilité des précipitations, et celle de la fréquence et de l'intensité des extrêmes climatiques, en particulier les sécheresses, les vents forts et les pluies diluviennes.

39. Ces événements climatiques ont un impact direct sur les activités de production agricole. Ils détruisent les cultures, dégradent le couvert végétal, y compris la mangrove qui est l'habitat d'une variété d'espèces exploitées dans le cadre de la pêche et réduisent les ressources fourragères ainsi que les ressources en eau superficielle et souterraine.

40. En dehors des stimuli climatiques, d'autres facteurs d'ordre biophysique, technique et politico-institutionnel affectent négativement la performance de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Du point de vue biophysique, le secteur agricole souffre de la dégradation des terres (baisse de fertilité et érosion), du déficit de la quantité et de la qualité des ressources en eau, de l'inadaptation des spéculations agricoles au nouveau régime climatique.

41. La productivité de l'agriculture en Afrique de l'Ouest est fortement entravée par le déficit d'intrants mécaniques, d'infrastructures, et de paquets technologiques performants et sobres en carbone. La faiblesse des capacités des producteurs en matière de planification et de gestion des activités constitue un obstacle important pour l'adaptation au changement climatique de l'agriculture.

✓ **Vulnérabilité de secteur de l'élevage**

42. L'élevage est directement affecté par le changement climatique. Les sécheresses entraînent la baisse en quantité et en qualité des ressources fourragères et des ressources en eau; ce qui se traduit par une forte mortalité et une diminution de la productivité en lait. La hausse des températures, les vents forts et pluies diluviennes dégradent l'état de santé du bétail. L'ensemble des contraintes se traduit par une baisse significative des revenus des éleveurs.

43. Par ailleurs le changement climatique pousse les éleveurs, face à la rareté du fourrage herbacé, à procéder à l'exploitation du fourrage aérien, notamment celui de la strate arborée. Cela se traduit par la coupe des branches des arbres; ce qui non seulement contribue à libérer du carbone, mais remet en question la viabilité des espèces végétales.

44. Le changement climatique appelle un ajustement du point de vue des politiques, des institutions et de la gouvernance, et du point de vue des techniques de production agricoles, pastorales, forestières et piscicoles.

✓ **Vulnérabilité des ressources en eau**

45. Les ressources en eau souterraine et superficielle sont particulièrement vulnérables au changement climatique en Afrique de l'Ouest. Les sécheresses et la hausse des températures se traduisent par un amenuisement des stocks hydriques et par la dégradation de la qualité de l'eau. Par exemple, en mai 1985 en raison des sécheresses les écoulements du Fleuve Niger à Niamey étaient complètement arrêtés. Dans le Bassin arachidier sénégalais, les épisodes de sécheresse ont entraîné une salinisation des ressources en eau souterraine. En plus du climat, les gisements en eau ainsi que les plans d'eau superficiels sont affectés par l'augmentation de la forte demande due au développement de l'irrigation et à la croissance démographique.

L'utilisation des pesticides et des engrais, l'absence de systèmes d'assainissement performant des eaux usées et les déchets industriels constituent aussi des facteurs de dégradation de la qualité de l'eau souterraine et superficielle en Afrique de l'Ouest.

✓ **Vulnérabilité du secteur de la pêche**

46. Ce secteur est aussi menacé par les changements climatiques pour plusieurs raisons : la dégradation des écosystèmes côtiers et marins, l'avancée de la mer et l'érosion côtière, les inondations, etc. Ce phénomène est renforcé par la faiblesse des politiques et institutions de pêche. Cette faiblesse se traduit par l'existence des techniques et technologie de pêche inefficaces et non durables, par l'absence de valorisation des sous produits de la pêche, par l'absence d'un système de commercialisation structuré des produits de la pêche; ce déficit d'organisation du marché des produits piscicoles explique la faiblesse du prix aux producteurs.

47. Les changements climatiques ont ainsi des impacts à la fois directs et négatifs sur la pêche. Des catastrophes naturelles qui ne sont pas sans conséquence directe sur les nurseries des poissons. Les pays qui souffrent le plus de ce phénomène sont ceux côtiers, elles ont un impact direct sur la production du fait de l'évolution du régime des vents et de l'upwelling qui est un facteur extrêmement important d'enrichissement des côtes au niveau de l'océan atlantique en Afrique.

✓ **Vulnérabilité de la foresterie**

48. Le changement climatique à travers notamment les sécheresses entraîne une réduction de la densité et de la diversité ligneuses. Cela se traduit par la transformation des formations végétales initiales en des unités de végétation clairsemées, et parfois à une disparition totale du couvert végétal. A ces stimuli d'ordre climatique, s'ajoutent les effets de l'action humaine qui, à travers l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière détruisent la végétation.

✓ **Vulnérabilité du secteur industriel**

49. En Afrique de l'Ouest, le secteur industriel est, de façon générale, faible en termes d'émissions de GES mais aussi de nombre d'emplois fournis. Les émissions émanant du secteur industriel ne dépassent pas 5 % du total des émissions de gaz carbonique (CO₂). Le secteur de l'industrie est dominé par l'industrie manufacturière qui, à son tour, est fortement dépendante des ressources agricole, pastorale, piscicole et sylvicole. Pour comprendre la vulnérabilité du secteur industriel aux changements climatiques se référer à l'analyse faite plus haut sur la vulnérabilité des secteurs ci-dessus qui constituent son fondement.

50. En dehors du changement climatique, le secteur industriel souffre d'un environnement juridique et fiscal contraignant (difficulté de créer une Entreprise, procédures administratives longues et coûteuses en argent, corruption etc.), d'une absence de culture d'entreprise en Afrique de l'Ouest, de la concurrence dans un contexte de globalisation.

5. Les opportunités et acquis pour l'économie verte pour l'Afrique de l'Ouest

5.1 Opportunités de croissance à faible émission de carbone

51. Des opportunités d'adaptation et d'atténuation au Changement Climatique du secteur de l'agriculture et de l'industrie pouvant être des niches pour l'économie verte sont reprises dans le tableau suivant :

Secteurs	Opportunités
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - approche intégrée (eau, agriculture et élevage) ; - maîtrise de l'eau avec les systèmes de pompage utilisant les énergies renouvelables ; - promouvoir des financements innovants ; - Promouvoir l'agroforesterie et la reforestation ; - Gestion durable des terres ; - la restauration des sols
Agriculture saine et durable	
Foresterie durable	<ul style="list-style-type: none"> - la reforestation; - l'aménagement des forêts; - la régénération naturelle assistée et l'agroforesterie
Pêche durable	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des équipements économes en énergie de transformation des produits halieutiques ; - Régénérer les écosystèmes de mangrove ; - Aménager des ouvrages de protection des côtes sableuses (digues de protection, épis, revêtement des plages, alimentation artificielle des plages, reconstitution de massifs dunaires, etc ;
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre au point des équipements et des procédés résilients ; - Mettre au point des procédés industriels utilisant les énergies renouvelables ; - Promouvoir la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) au sein des entreprises.

✓ **Des institutions d'intégration sous-régionale fortes, un cadre propice pour l'avènement d'une économie verte**

52. L'Afrique de l'Ouest s'est dotée d'institutions politiques, économiques et monétaires. Mieux, à côté de la politique monétaire commune promue, la CEDEAO développe des politiques agricoles et industrielle communes. Ces politiques visent à faire intervenir pleinement la société civile, le secteur privé et les Etats membres. Il s'agit dans ce cadre de changer de paradigme : créer la richesse et favoriser sa rétention par le libre réinvestissement, former les compétences ouest-africaines, favoriser la création d'entreprises communautaires et transfrontalières et procéder à la restructuration de grandes entreprises industrielles. Par exemple, la CEDEAO et l'Union Africaine, en collaboration avec les partenaires au développement, ont mis en place en Afrique de l'Ouest le Système National d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances (SAKSS) dont l'objectif est d'informer et guider le processus de mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Celui-ci intègre également la question de la durabilité du secteur et les différentes actions relevant de l'économie verte qui en découle. Par ailleurs, l'existence de plusieurs cadres politiques et institutionnels de gestion des organismes hydrographiques comme l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve sénégal (OMVS) est un facteur de généralisation de l'utilisation de l'énergie hydroélectrique en Afrique de l'Ouest.

✓ **Un gisement d'énergie renouvelable pouvant garantir la souveraineté énergétique et le développement industriel**

53. La valorisation des ressources offertes par certains bassins fluviaux transfrontaliers pourrait contribuer à résorber l'important déficit énergétique de l'Afrique de l'Ouest. A titre d'exemple, la République de Guinée dispose d'un potentiel hydraulique de **6000 MW**. Ce potentiel est susceptible d'approvisionner les pays voisins.

54. **La mise en place d'une Politique sur l'Efficacité Energétique de la CEDEAO (PEEC) et d'une Politique d'Energie Renouvelable (PER) démontre la volonté politique d'assurer une transition énergétique dans la région avec une vision de long terme et des objectifs ambitieux dont :** environ 30% de la consommation d'électricité dans la région de la CEDEAO sera économisée à l'horizon 2030 grâce à une maîtrise de la demande et une amélioration de l'efficacité de l'offre ; la part des sources d'énergie renouvelables (y compris les grandes centrales hydroélectriques) dans la capacité de production électrique installée dans la région augmentera à 35% en 2020 et 48% en 2030 ;

✓ **L'Afrique de l'ouest, un gîte d'emplois verts décents**

55. L'Afrique de l'Ouest pourrait augmenter les emplois avec l'avènement de l'économie verte par la promotion de filières à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans le domaine environnemental, agroalimentaire et de l'énergie, du bâtiment.

✓ **Le verdissement du bâtiment réduit les émissions en carbone et le budget énergétique**

56. La hausse des températures est ressentie en Afrique de l'Ouest. Cela a l'effet d'augmenter les besoins en consommation en énergie (ventilation, climatisation). La consommation en énergie est d'autant plus accrue que le type de matériau qui compose actuellement les constructions ne tient pas compte de cette augmentation de chaleur, en plus non-respect des normes architecturales¹⁰ pour favoriser l'oxygénation naturelle des bâtiments. La transition vers des constructions vertes, plus précisément vers l'écoconstruction permettrait d'atténuer la hausse des températures dans les pièces des maisons et édifices publics et ainsi réduire la consommation et les dépenses en énergie qui ont connu une augmentation sans précédent durant la première décennie du 21^e siècle en Afrique de l'Ouest. Ce type de construction pourrait également contribuer à réduire la destruction des habitations par les extrêmes climatiques, notamment dans les zones rurales et périurbaines d'Afrique de l'Ouest.

✓ **La forte démographie ouest africaine, un ressort pour l'essor d'une industrie verte**

57. La transformation de l'économie de l'Afrique de l'Ouest requiert le développement industriel. Etant donné que le développement de toute industrie nécessite des débouchés et que le marché des consommateurs ouest africain est estimé à plus de 330 millions de

¹⁰ Dans les zones périurbaines ouest africaines, très peu d'habitations ont disposé des autorisations des Services compétents (municipalité, Urbanisme...) au moment de leur construction ou de leur transformation à partir des baraquements. C'est pourquoi il n'est plus rare de constater des cas de chute de plafonds ou de pans de mur ; des accidents qui sont, parfois, mortels.

personnes (et plus de 600 millions en 2050), l'Afrique de l'Ouest dispose là d'un puissant levier pour l'écoulement des produits manufacturés et la promotion du secteur industriel. Ce marché représente un atout d'autant plus important que les institutions sous-régionales promeuvent le marché commun.

6. Recommandations

58. Les enjeux démographiques, de sécurité alimentaire, de sécurité énergétique, de changement climatique, d'équilibre des écosystèmes, de croissance saine et d'équité dans la répartition des richesses interpellent tous les acteurs d'Afrique de l'Ouest si on veut opérer des transitions des modes de production, de distribution et de consommation et pour s'inscrire sur les trajectoires du développement durable. Ainsi, conformément aux orientations de RIO +20, l'économie verte constitue un moyen pour parvenir au développement durable et à mieux lutter contre les mécanismes de création de la pauvreté.

59. L'urgence de la zone est de garantir à sa population une forte croissance socialement inclusive et environnementalement durable et qui crée des opportunités économiques pour tous dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Du fait que les économies de la région sont profondément dépendantes du capital naturel, une croissance économique verte devrait permettre une exploitation plus judicieuse et inclusive des ressources naturelles à travers des investissements plus productifs et plus efficaces et résilients au changement climatique.

60. Les négociations actuelles sur le climat, dans leur objectif d'obtenir un accord post 2012, sont le moment pour les pays d'Afrique de l'Ouest de s'inscrire dans cette dynamique de transition économique verte en ralliant tout à la fois les objectifs plus globaux au niveau de la planète et en s'engageant dans des voies d'un développement plus sobre en carbone et plus résilient aux effets du changement climatique. Déjà dans ces négociations figurent les modalités d'implication des pays non Annexe I (pays en développement) pour répondre aux objectifs d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) définis par la Convention « Climat » avec, en particulier, l'élaboration de Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) ou NAMAs (Nationally Appropriate Mitigation Actions), incluant leurs financements adjacents et les transferts de technologies dont pourraient bénéficier ces pays.

61. Ainsi, à l'instar de toute phase de transformation structurelle, la transition vers l'économie verte (EV) requiert des cadres et des services d'accompagnement des acteurs tant au plan politique et institutionnel (instruments, leadership institutionnel/restructuration), des investissements ou financement d'amorçage, la recherche et le développement, la formation/recyclage sur les métiers émergents, l'information et la sensibilisation sur les stratégies « bas carbone » ou « gagnantes-gagnantes ».

62. Il s'agit de mettre en place des processus politiques dans chaque pays pour résorber les gaps qui constituent une entrave au « **développement durable** ».

1. **La définition d'une vision politique claire et de long terme :** Dans le cadre de l'actualisation des politiques dans un contexte de crises multiples, chaque pays doit disposer d'une vision de long terme assortie d'une nouvelle stratégie de croissance verte dans le cadre d'un développement durable. Cette vision et cette stratégie doivent

épouser les contours du changement climatique pour orienter les actions vers la sobriété carbone et ainsi impulser une croissance économique contribuant à l'atténuation des émissions de gaz carbone. L'établissement de cette vision et cette stratégie requiert d'abord un consensus conceptuel sur le contenu de l'économie verte et ensuite, la participation de toutes les parties prenantes à travers la mise en place de cadre de concertation au niveau régional, national et local. Ainsi, un mode d'organisation politique, économique et social s'impose à tous en respectant le principe de la souveraineté des pays.

2. **l'élaboration des politiques sur la base des bonnes pratiques associant adaptation et d'atténuation dans des secteurs à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).** La synergie entre l'adaptation et l'atténuation peut améliorer le rapport coût-efficacité des mesures et les rendre plus attrayantes auprès des parties prenantes, notamment les partenaires potentiels de financement. L'analyse des secteurs relève que des opportunités de synergies Adaptation-Atténuation-Développement sont plus importantes dans l'agriculture, l'économie forestière, les bâtiments et les infrastructures urbaines, les énergies renouvelables et les filières associées, ceci constitue donc autant de niches de création d'emplois verts décents et de croissance verte. Les nombreuses initiatives lancées dans ces secteurs au niveau communautaire révèlent la nécessité **d'un changement d'échelle** et prouvent les possibilités de réplification, d'appropriation des démarches et des instruments.
3. **La mise en place des processus pour la maîtrise des enjeux, des concepts et outils tant aux niveaux local, national et régional.** A ce titre, il pourrait s'avérer pertinent de mettre en place d'une task force régionale d'accompagnement de l'appropriation des concepts et leur alignement sur le processus de développement durable. Un groupe qui aurait ces relais au niveau des pays et des communautés locales, notamment pour les pays inscrit dans le processus de décentralisation.
4. **Les besoins de développement de capacité et d'un leadership régional et national pour lever les défis de bonne gouvernance sur l'économie verte.**
5. **le Renforcement des approches holistiques au niveau des territoires pour tirer profit des dynamiques endogènes et des synergies potentielles.** Les approches sectorielles du développement a fini par montrer ces limites. Aujourd'hui dans le cadre du Développement durable et pour opérationnaliser l'économie verte, il urge d'adopter des approches intégrées pour tirer profit des différentes synergies tant géographique que la mutualisation des ressources financières, des compétences et savoir faire y compris les connaissances endogènes.
6. **l'Intégration de l'économie verte dans les stratégies de développement local, national, régionale :** L'approche mainstreaming de l'économie verte dans les stratégies de développement requiert la mise à disposition d'outils et d'approches de rupture.
7. le « **Verdissement des filières et des territoires** » en **priviliégiant une approche « step by step » au sein de filière ou de territoire (exemple).**

- 8. La recherche des financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières y compris celles des Etats et des collectivités locales.**
- 9. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour permettre la mise en cohérence institutionnelle des actions et mettre les pays dans les dispositions pour tirer pleinement profit de tous les financements possibles.**
- 10. La mise en place des systèmes de suivi Evaluation des impacts de la mise en œuvre des stratégies d'économie verte en vue de mieux apprécier les réelles transformations notées tant au plan politique, sociale, environnementale et institutionnelle.**